

LE SITE CASTRAL DE BONNEUIL-LES-EAUX (OISE)

Didier QUENEHEN *

La motte castrale de Bonneuil-les-Eaux (Oise), à mi-chemin entre Beauvais et Amiens (fig. 1), est citée pour la première fois au début du XII^e siècle. Mais en se référant à la carte archéologique de l'Oise (WOIMANT, 1995, p. 170), ce territoire semble être occupé dès l'Antiquité. La toponymie renforce cette hypothèse. Le suffixe *-ialo*, *-ialum* est d'origine gauloise et semble désigner les « premiers centres de défrichements ayant formé des domaines » (DAUZAT, 1946, p. 45). Il donne généralement *-euil* dans notre région. Pour Bonneuil, on a l'ajout de l'adjectif *bonus* (bon) ou *bona* qui veut dire fondation (CHAURAND & LEBEGUE, 2000, p. 32). Ces éléments nous permettent de supposer que le site originel s'est implanté dans une clairière, cette dernière étant à la frontière entre les *Ambiani* et les *Bellovaci*.

Il semble plus difficile de déterminer, pour le haut Moyen Âge, le diocèse dont dépend Bonneuil. En effet, d'après L. Graves, vers 851, Angilvin, comte d'Amiens, demande et obtient de l'Église d'Amiens la jouissance de la terre de Bonneuil sa vie durant (GRAVES, 1843, p. 40-44). D'autre part, le *pagus* de Vendeuil, dans le diocèse de Beauvais, est attesté en 766, 847 et 853 (GUYOTJEANNIN, 1987, p. 9); ce *pagus* disparaîtra des textes ensuite, parallèlement à l'apparition de Breteuil qui deviendra le centre d'une seigneurie comprenant différents sites connus pour avoir appartenu à ce *pagus*.

Nous sommes donc sur un site qui semble avoir été occupé sans interruption dès l'Antiquité. L'un des intérêts de l'étude archéologique et historique à venir est donc d'établir son évolution, plus particulièrement à la fin du premier millénaire et au début du deuxième; l'élévation d'une motte castrale constituant à cette époque une étape importante de l'histoire de ce village (fig. 2).

On sait que Bonneuil appartient à la seigneurie de Breteuil (fig. 3), au plus tard dès le début du XI^e siècle, c'est-à-dire dès les premières mentions de cette seigneurie. En effet, en 1049, le pape Léon III confirme la fondation, par les seigneurs de Breteuil, de l'abbaye Notre-Dame, toute proche de la motte de ces derniers. Parmi les biens donnés à l'abbaye lors de cette fondation, il se trouve l'église Saint-Pierre de Bonneuil (1). L'étendue de cette paroisse est importante au XI^e siècle puisqu'elle connaîtra deux démembrements avec la création des paroisses d'Esquennoy et Hardivillers (ROBLIN, 1978, p. 184). De même, cette possession abbatiale sera érigée en prieuré (Saint-Nicolas) avant 1119 (LUCHAIRE, 1890, p. 132).

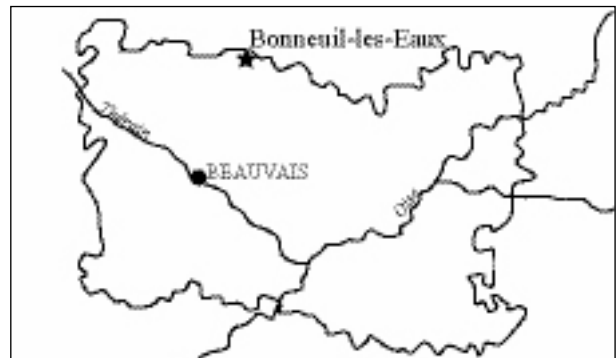


Fig. 1 - Plan de situation.

Les seigneurs de Breteuil sont des fidèles d'Eudes II de Blois. Même après 1015 et la cession des droits comtaux de Beauvais en faveur de l'évêque de cette ville, ils restent très longtemps dans l'entourage d'Eudes, puis de ses successeurs. Mais l'isolement de leurs possessions, entre Beauvais et Amiens, alors qu'ils sont avant tout vicomtes de Chartres, les pousse sans doute à organiser ce territoire, tout en essayant, au milieu du XI^e siècle, de s'approprier le titre comtal sous la forme de *comes castri* que nous retrouvons plusieurs fois dans leurs actes. C'est probablement en liaison avec la « réorganisation » de leur seigneurie de Breteuil, dans la première moitié du XI^e siècle, qu'il faut placer l'élévation de plusieurs sites fortifiés, dont fait partie Bonneuil.

En effet, nous pensons qu'il faut dater de la même période, c'est-à-dire la première moitié du XI^e siècle, l'organisation religieuse et militaire de cette seigneurie. L'établissement d'une abbaye dépendant des seigneurs de Breteuil (2) étant un moyen de renforcer leur contrôle sur leurs possessions, parallèlement à l'élévation de châteaux. Pour Bonneuil, par exemple, on sait que la motte leur appartient.

À partir de la fin du XII^e siècle, Bonneuil, comme l'ensemble de la seigneurie de Breteuil, entre dans le comté de Clermont. Dès lors, le site castral perd de son importance. Il ne reste pas de trace de sa

(1) - *ecclesia et altare sancti Petri de Bonolio*.

(2) - Lors de la restitution des autels de Thieux et Mortemaison en 1119, Galeran de Breteuil signe l'acte de son château de Bonneuil, première citation de cette forteresse (GUYOTJEANNIN, 1987, p. 96).

* Professeur d'Histoire et de géographie
Laboratoire d'Archéologie de l'Université d'Amiens
Campus, Chemin du Thil
F - 80 000 AMIENS
didier.quenehen@club-internet.fr

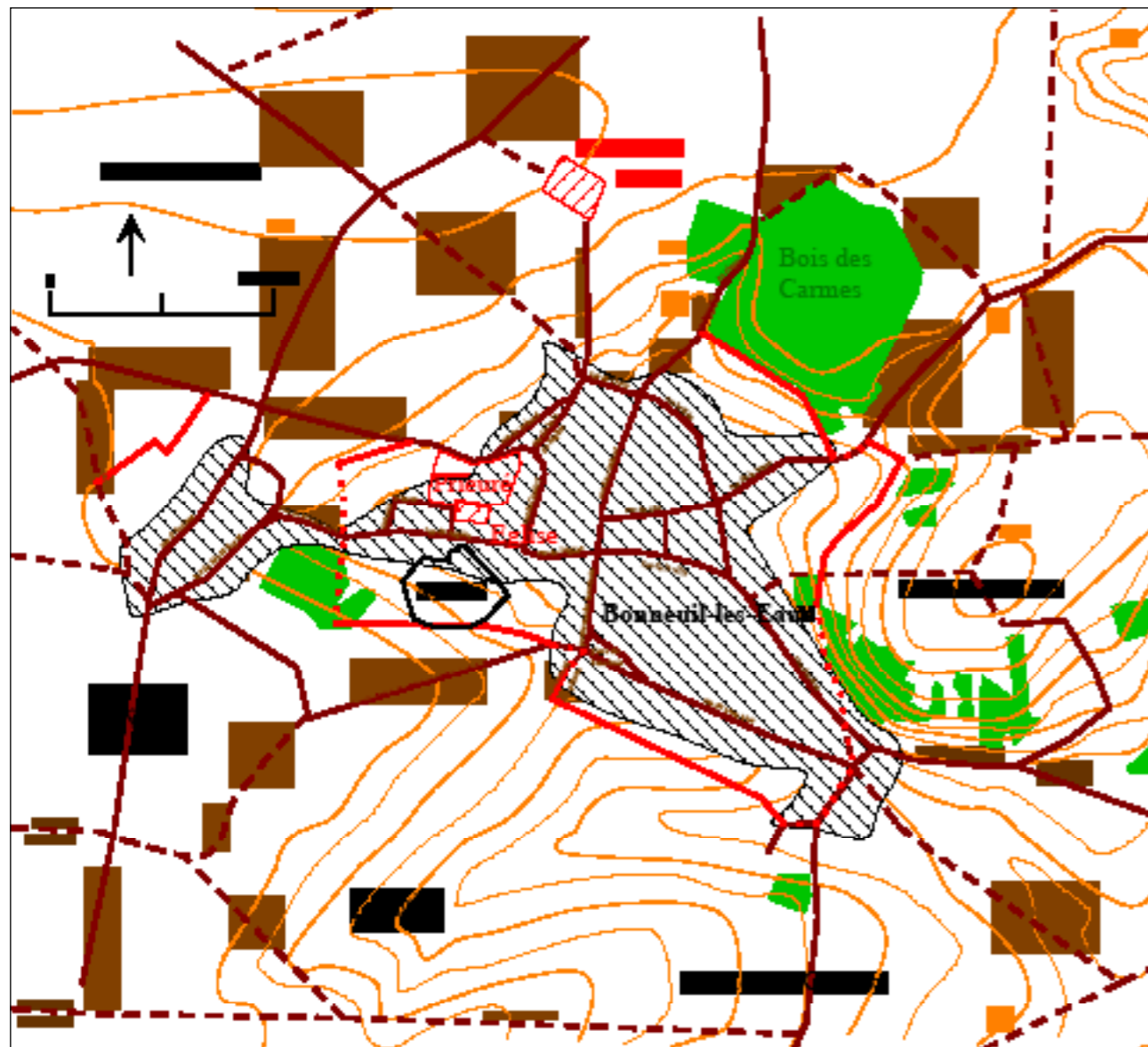


Fig. 2 - Emplacement de la motte par rapport à la zone urbanisée (en grisé) de Bonneuil-les-Eaux (Oise) et son environnement actuel.

destruction, il s'agit plus probablement d'un abandon progressif du site, qu'il reste à déterminer.

LES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES

À partir des relevés réalisés depuis 2001 sur l'ensemble du site, nous pouvons aujourd'hui donner une description détaillée de la topographie du site castral de Bonneuil (fig. 4). Celui-ci se compose de plusieurs ensembles: la motte proprement dite, deux basse-cours, une plate-forme isolée, des talus et fossés.

LES BASSES-COURS

La basse-cour nord (BCN) a une forme générale ovale irrégulière, avec une longueur maximale de 90 m dans le sens est/ouest, une largeur de 15 m à l'est, pour seulement 10 m à l'ouest et 30 m en son centre. Son sol se trouve à une altitude assez

régulière de 144,50 m à l'est et à l'ouest mais la partie centrale, plus basse, surtout au nord, se positionne à une altitude moyenne de 143,50 m. Sa superficie totale avoisine 2000 m².

C'est la partie la plus septentrionale du site castral. À l'est et au nord, elle domine le terrain extérieur par son talus, d'environ 3 à 4 m de large. Le sommet de ce dernier correspondant au niveau de la basse-cour, celui-ci n'est pas visible lorsque l'on se trouve dans cette basse-cour. Vers l'ouest, ce talus se transforme et domine la basse-cour progressivement. Dans la même direction, la BCN se prolonge pour devenir le fossé occidental de la motte (fig. 5). Au sud, la BCN est dominée par le reste du site castral, à savoir la motte proprement dite et la basse-cour orientale. Il n'y a pas de fossé entre la motte et la BCN. En revanche cette dernière est séparée de la basse-cour orientale par un talus possédant un dénivelé moyen de 2 mètres.

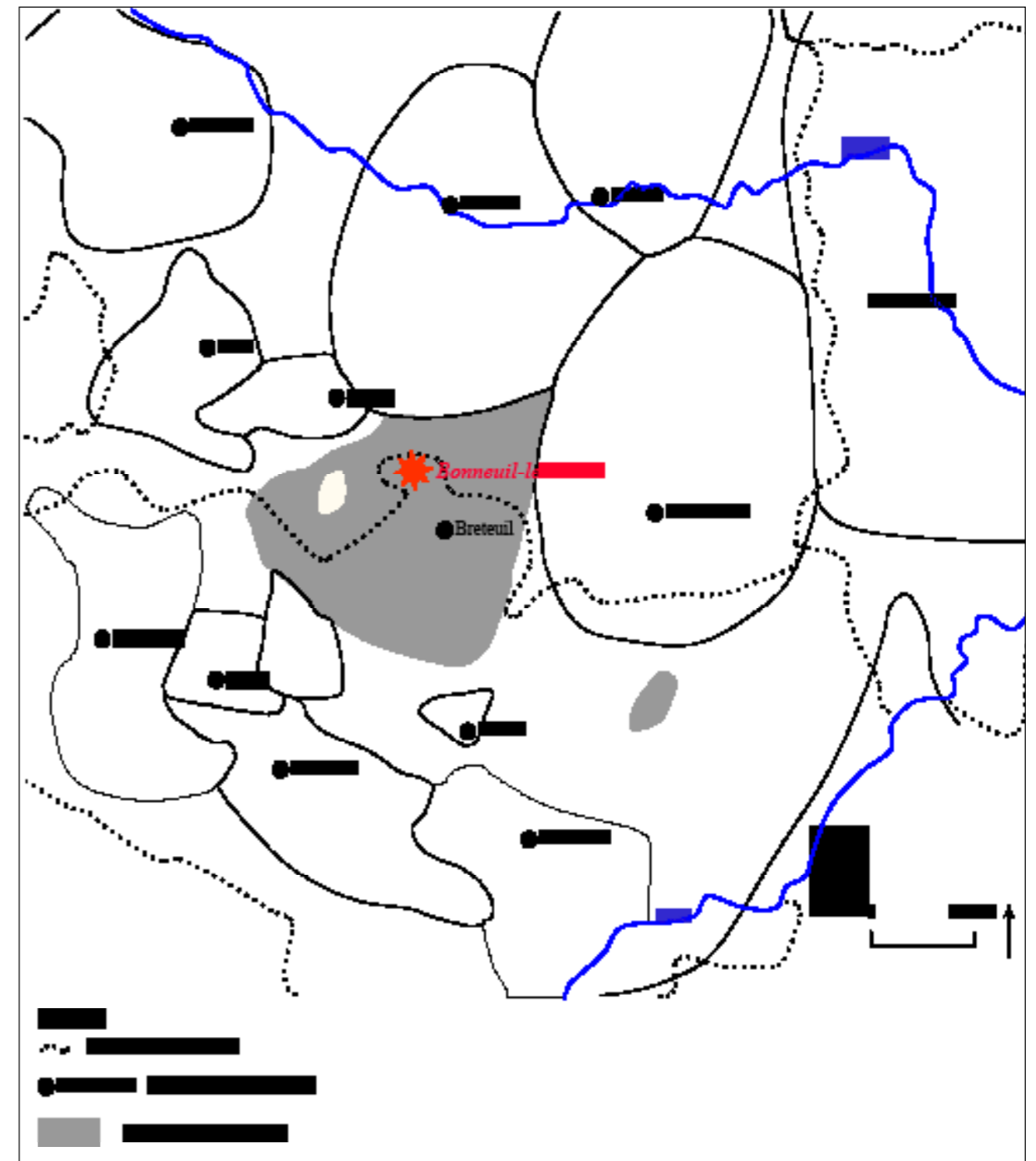


Fig. 3 - Carte des seigneuries entre Amiens et Beauvais au XI^e siècle. Extrait du mémoire de DEA, 2000, de Didier QUENEHEN *Les sites et systèmes castraux entre Amiens et Beauvais (XI^e-XII^e siècles)* sous la direction de Philippe RACINET. (Université de Picardie Jules Verne, Amiens).

Au pied de la motte, dans la BCN, nous avons retrouvé les traces de la fondation d'un mur, d'une quinzaine de mètres de longueur dans le sens est/ouest, présentant un retour nord/sud dans sa partie occidentale. L'emplacement de ce probable bâtiment laisse penser qu'il est postérieur à l'utilisation militaire du site castral. Au sol, quelques tessons ont été récupérés et certains datent de la fin du Moyen Âge.

Cette basse-cour se situe du côté du village, non loin de l'église et du prieuré. De ce fait, et comme la basse-cour orientale et la motte la dominent, celle-ci avait probablement une fonction civile. L'entrée actuelle, qui aboutit dans la BCN, pourrait fort bien avoir existé dès l'origine (fig. 6).

En tenant compte du dénivelé naturel du terrain alentour, nous pouvons estimer que l'aménagement

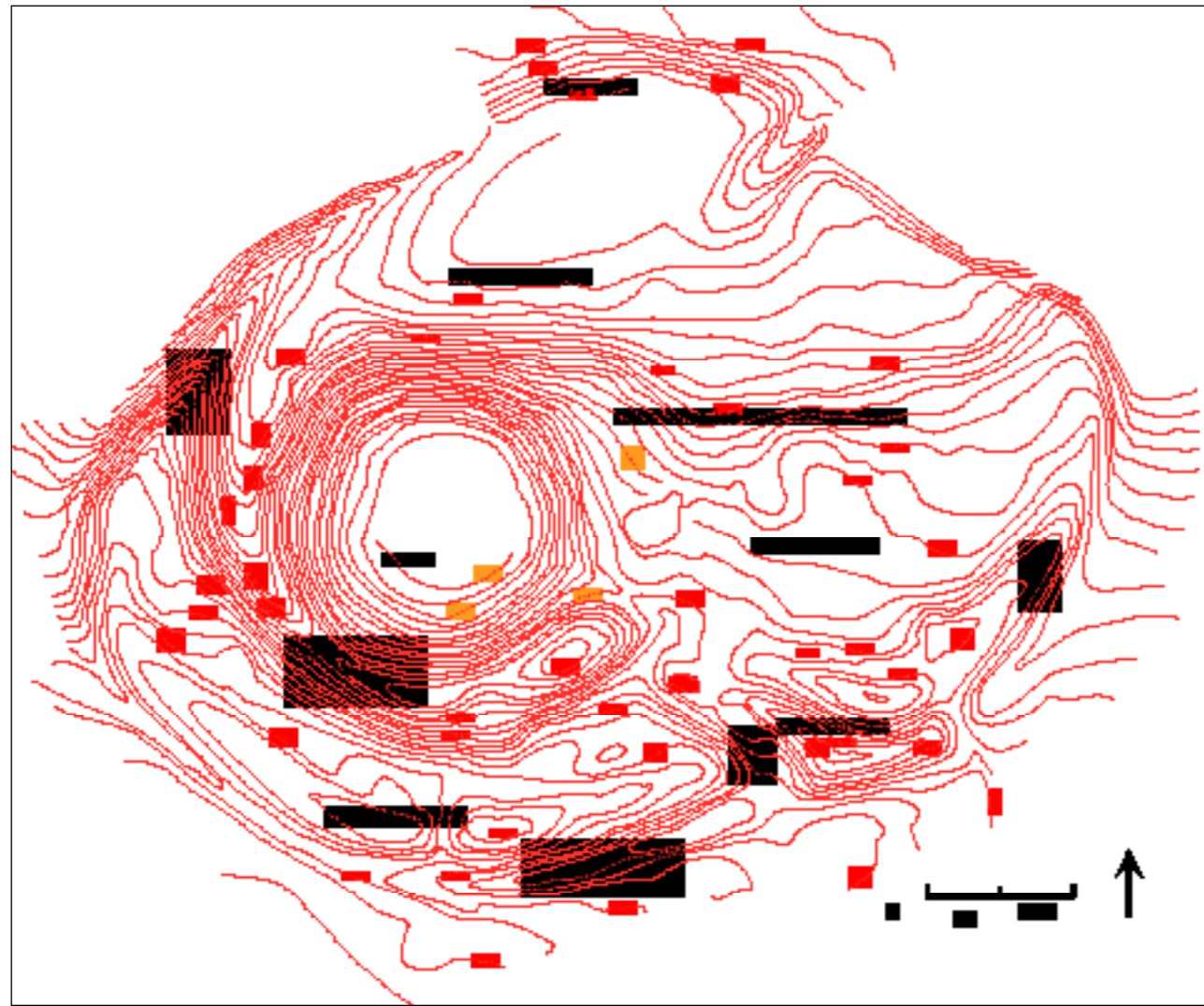


Fig. 4 - Plan de masse de la butte de Bonneuil-les-Eaux (Oise).

de cette basse-cour n'a pas entraîné d'importantes modifications du terrain originel, à deux exceptions près: au sud, au pied de la motte et du talus qui la sépare de la BCE, ainsi qu'au nord au niveau du talus la protégeant de l'extérieur. Dans les deux cas, la transformation semble avoir consisté en une accentuation du dénivelé préexistant.



Fig. 5 - L'extrémité occidentale de la BCN avec début du fossé ouest de la motte, entre la motte à gauche et le talus extérieur à droite (photo Didier QUENEHEN).

La basse-cour orientale (BCE), approximativement de la même taille que la précédente, forme un rectangle à peu près régulier de 50 m selon un axe est/ouest sur 45 mètres dans le sens nord/sud, sa superficie s'estime donc aux environs de 2200 m². D'une altitude moyenne de 151,50 m, sa surface est moins régulière que celle de la BCN: sa hauteur se



Fig. 6 - Au premier plan, le talus extérieur nord qui clôt la BCN. La motte est à l'arrière-plan (photo Didier QUENEHEN).

trouve plus élevée au sud (152,50 m) qu'au nord (150,50 m).

Cette partie orientale du site castral est délimitée à l'ouest par la motte et sur les trois autres côtés par des talus. À l'est et au sud, ils sont plus élevés que le sol de cette basse-cour et protègent le site de l'extérieur. En revanche, au nord, le sommet du talus se situe au niveau de la basse-cour; ce dernier sépare les deux basses-cours. Vers l'ouest, la BCE se termine au pied de la motte, sans fossé, comme pour la BCN. À l'extrémité sud-ouest de la BCE se trouvent l'entrée d'origine du site et l'accès à la vaste plate-forme sud.

Au pied de la motte et un peu plus loin vers l'est nous remarquons deux effondrements alignés avec un départ de voûte situé sur le versant oriental de la motte. Ces éléments permettent de supposer l'existence d'un boyau souterrain pouvant correspondre, vraisemblablement, à une série de caves.

La fonction de cette basse-cour, doit être, fort probablement, militaire pour quatre raisons: elle domine la BCN par un talus; c'est de ce côté que la motte a le dénivelé le moins important (seulement 5 m) et l'entrée d'origine du site donne directement sur cette basse-cour, comme l'accès à la plate-forme sud. Elle semble donc avoir constitué un point défensif important.

La topographie générale de ce secteur laisse supposer, comme pour la BCN, une utilisation maximale du terrain naturel. Là encore, les seuls réaménagements de l'espace originel visibles se situent au niveau des talus et fossés qui la cernent. La pente, quant à elle, subsiste et correspond aux différences de niveaux constatées plus haut entre le nord et le sud de la BCN.

LA MOTTE

La motte, particulièrement imposante (fig. 7) si nous la comparons à d'autres de la région (Breteuil,



Fig. 7 - La motte vue de la BCE (photo Didier QUENEHEN).

Catheux, Francastel...) possède une plate-forme sommitale dessinant un cercle au diamètre très régulier de 25 m. Le sol y est particulièrement plat, situé à une altitude de 158 m (fig. 8). En revanche, les versants de la motte sont variables. Au nord, nous constatons un dénivelé de 12 m par rapport au sol de la BCN avec une pente de 70 %; à l'est, là où se trouve le dénivelé le plus faible, avec seulement 5 m, la pente est de 45 %; au sud, 7 mètres et 50 %; à l'ouest, 8 mètres pour 50 %.

La motte domine la BCN de toute sa hauteur et est entourée de fossés à l'ouest et au sud. Au levant, elle est en contact direct avec la BCE. Enfin, au nord-est, le talus séparant les deux basses-cours la prolonge et constitue une des particularités de ce site castral. Il s'agit là d'une sorte d'excroissance de la motte dont nous n'avons pas encore déterminé exactement la fonction.

Sur la plate-forme sommitale, sur presque tout le périmètre, des traces de maçonnerie sont visibles, ce qui permet de supposer l'existence d'un muret la cernant. La taille de la plate-forme sommitale, et son aspect très plat, laissent à penser qu'un ou plusieurs bâtiments auraient été édifiés sur la motte. De plus, sur son versant oriental, à mi-pente, un départ de voûte prouve la présence d'au moins une salle souterraine, probablement une cave en relation avec les effondrements repérés dans la BCE (voir *supra*). L'existence de cette salle se confirme par les effondrements que nous pouvons constater depuis peu sur le sommet de la motte. Cette salle souterraine ne semble pas comblée, du moins en totalité. Le chemin d'accès au sommet se trouvait très probablement dans la BCE, à l'extrémité sud-est du fossé de la motte, près de l'entrée d'origine, car c'est là que le dénivelé est le plus faible et la pente la moins forte.

Enfin, cette motte n'est probablement qu'en partie anthropique, la pente du terrain ayant été, là aussi, utilisée au maximum. En effet, sa base, probablement naturelle, laisse supposer que la

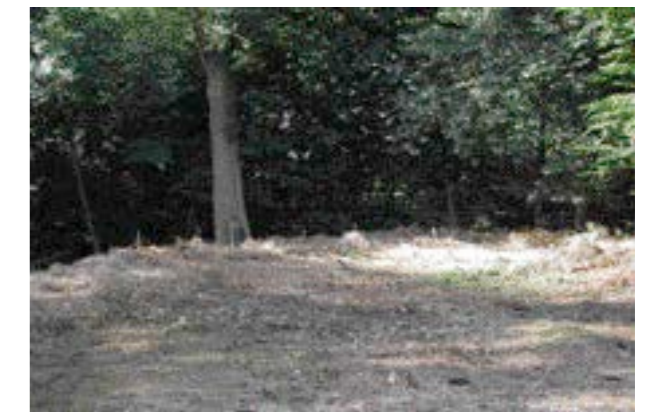


Fig. 8 - La plate-forme sommitale de la motte (photo Didier QUENEHEN)

partie supérieure, à partir de l'altitude de la BCE, semble d'origine humaine. La terre utilisée pour cette élévation pourrait fort bien provenir en totalité des fossés sud et ouest.

LES TALUS

Il existe deux types de talus sur ce site : celui qui entoure l'ensemble castral et celui qui sépare les deux basses-cours.

Le talus situé entre les deux basses-cours mesure 60 m de longueur (est/ouest) pour un dénivelé moyen de 3 m. Sa base se trouve à 145,50 m dans la BCN, et son sommet culmine à 148,50 m dans la BCE. Vers l'ouest, il n'est, en fait, que le prolongement de la motte. Il marque une nette séparation entre les deux basses-cours.

Son existence justifie l'idée d'une relation dominant/dominé entre les deux basses-cours, l'une – au nord – ayant probablement endossé une fonction plutôt économique et l'autre – au sud – une activité plutôt défensive.

Ce talus résulte d'un réaménagement du terrain réalisé pour bien marquer cette séparation alors que, rappelons-le, les deux basses-cours n'ont probablement pas connu de profondes modifications quant à leur topographie.

Il est nécessaire de distinguer plusieurs tronçons pour le talus qui ceinture le site. Au nord et au nord-est, là où il ferme la BCN, son sommet correspond au niveau de cette dernière. Il n'est visible que de l'extérieur du site, avec un dénivelé moyen de 3 à 4 m et marque très nettement la séparation entre la fortification et le village. Dans la partie occidentale de ce tronçon, nous avons relevé des traces de maçonnerie sur son sommet, restes d'un ancien mur d'épaisseur très modeste.

En suivant ce talus vers l'ouest, il se transforme progressivement en s'élevant au-dessus du niveau moyen du sol à l'extrémité ouest de la BCN. Dans un premier temps, cette élévation, très faible, et d'une largeur assez étroite, progresse rapidement ensuite, à l'ouest de la motte, passant de 144 à 153 m d'altitude; le talus s'évase progressivement pour atteindre une largeur d'environ 1 m à l'ouest du site. Vers l'extérieur, sa hauteur passe de 3 m au nord-ouest à 5 m à l'ouest, avec une pente à 80%! Mais sa base reste trop souvent difficile à déterminer avec précision du fait des modifications liées aux réaménagements des propriétés voisines.

Ce talus constitue, sans conteste, un aménagement humain total qui, dans l'ensemble, tient compte du dénivelé naturel du terrain. Il est séparé

de la motte par un fossé et se prolonge au sud par une plate-forme.

La BCE se trouve entourée par un deuxième tronçon de talus à l'est et au sud. Celui-ci, relativement régulier, domine l'extérieur du site d'environ 3 m à l'est et 5 m au sud. Il surplombe l'intérieur de la BCE d'environ 2 m. Sa largeur, au sommet, est rarement supérieure à 2 m. Au sud, près de l'entrée du site, des traces de maçonnerie indiquent qu'il était surmonté d'un petit mur.

Le dernier tronçon de talus, celui qui, au sud, clôt la plate-forme méridionale, sera donc présenté avec elle.

LES FOSSÉS

Il existe deux fossés visibles sur le site, l'un cernant en partie la motte, et l'autre probablement l'ensemble du site castral, au moins de façon certaine au sud. Notons qu'il ne reste aucune trace de fossé à l'ouest, au nord et à l'est pour fermer cet ensemble castral. Ceci peut se justifier par une utilisation du relief naturel.

Le fossé extérieur méridional, le plus modeste, délimite l'ensemble castral au sud sur une longueur de 100 mètres (fig. 9). Peu profond (moins de 2 m) sa largeur, relativement peu importante, mesure environ 6 mètres. En revanche, au sud-est du site, ce fossé est plus grand avec un dénivelé de 4 m (entre le fond du fossé à une altitude de 151 m et le sommet du talus de la BCE à 155 m, comme celui du terrain extérieur au site). À cet endroit, il possède une largeur de 16 m à l'altitude de 155 mètres. La liaison entre ces deux portions constitue l'entrée d'origine du site. Ici, le fossé sud-est se divise en deux branches dont l'une le relie directement au fossé extérieur sud, tandis que l'autre sépare en partie la BCE de la plate-forme située au midi.

Quant au fossé qui cerne la motte vers le sud et l'ouest, il est très important (fig. 10) et dans le prolongement de la BCN, ce qui permet de circuler facilement tout autour de la motte. Il sépare celle-ci du talus ouest d'une part, et de la plate-forme sud d'autre part. Sa profondeur, par rapport au sommet de la motte, varie passant d'une dizaine de mètres au nord-ouest à 8 m à l'ouest et 7 au sud. À l'altitude de 156 m, sa largeur est d'une vingtaine de mètres.

À l'extrémité sud-est de ce fossé, nous avons repéré des traces de maçonnerie près du fond, en contrebas du passage entre la BCE et la plate-forme méridionale.



Fig. 9 - Le fossé extérieur sud. A droite, le talus et la plate-forme sud (photo Didier QUENEHEN).



Fig. 10 - Le fossé de la motte qui sépare la motte (à droite) de la plate-forme sud, sur la gauche (photo Didier QUENEHEN).

LA PLATE-FORME SUD

La plate-forme méridionale se situe dans le prolongement du talus extérieur ouest, au sud du site. Mais sa forme exceptionnelle nous oblige à employer le terme de plate-forme et non plus de talus.

Cette plate-forme, d'une longueur de 100 m forme un quart de cercle qui protège la motte sur ses côtés ouest et sud. Sa largeur, de 12 m au sud-ouest, pour une altitude de 155 m passe à 15 m à 157 m de hauteur au sud. Nous sommes donc en présence d'une superficie totale de plus de 1200 m², ce qui n'est pas négligeable puisque cela correspond à environ la moitié de chacune des deux basses-cours.

Elle est presque entièrement isolée du reste du site castral : le fossé de la motte forme sa limite nord et le fossé extérieur sud sa limite sud; les deux seuls points d'accès sont, d'une part, le talus extérieur ouest et, d'autre part, un passage venant de la BCE, non loin de la motte et de l'entrée d'origine. Toutefois, ce passage de 3 m de large à peine, très étroit puisque situé entre le fossé

extérieur et celui de la motte, devait être facile à défendre. Cette plate-forme constitue donc un second isolat défensif, avec la motte, à l'intérieur de ce site castral, ce qui est exceptionnel.

L'existence de cet ensemble pose des problèmes d'interprétation. Nous ne sommes pas ici en présence d'un simple talus défensif, même imposant. Nous sommes en droit de supposer une utilisation de cet espace tout en longueur, avec, par exemple, un alignement de cabanes (d'artisans ?) le long du talus supérieur, ce qui n'aurait gêné ni la défense, ni la circulation, tout en libérant de l'espace dans les deux basses-cours.

La limite sud de cette plate-forme est dominée par un talus peu élevé (moins de deux mètres); il ressemble à celui entourant la BCE et qui surplombe le fossé extérieur sud. Peu marqué à ses deux extrémités (sud-est et sud-ouest), il reste très nettement lisible au centre et atteint même l'altitude de 158,50 m, c'est-à-dire qu'il se trouve très légèrement plus élevé que la plate-forme sommitale de la motte. Sa largeur maximale est de 3 mètres. Plein sud, ce talus s'ouvre vers l'extérieur. Il n'est pas possible encore de déterminer s'il s'agissait là d'une ouverture volontaire dès l'origine, une sorte de « poterne », ou bien d'une ouverture postérieure.

L'ENTRÉE D'ORIGINE

Nous pouvons restituer l'entrée d'origine au sud du site, donnant sur le « chemin du tour de ville » directement relié à la route médiévale de Bonneuil à Breteuil (fig. 11).

L'altitude de 155 m se relève au sud de l'entrée, du côté extérieur, tandis qu'au nord, elle est de 153 mètres. Cette entrée présente donc un dénivelé assez important peu favorable à la défense. La largeur moyenne du passage mesure 3 m (est/ouest) pour une longueur totale de 22 m, dimensions qui montrent, à elles seules, l'importance du système défensif existant pour protéger l'accès principal au site.

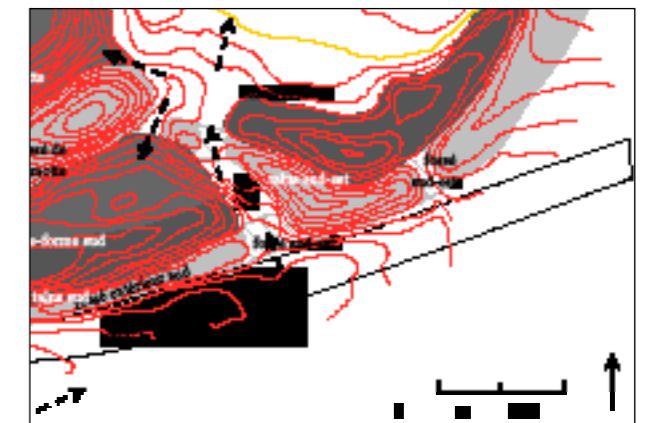


Fig. 11 - Plan de l'entrée d'origine.

L'entrée, située entre l'extrémité orientale de la plate-forme sud - qui la domine de 2 mètres à l'ouest - et l'imposant talus sud-est avec son fossé à l'est, se trouve donc protégée par deux ensembles remarquables.

Pour pénétrer à l'intérieur du site, il fallait passer les deux fossés signalés plus haut, séparés par un petit terre-plein. Il s'agit du fossé extérieur méridional qui longe la plate-forme sud et le talus situé au midi de la BCE et, aussi, de sa ramification un peu plus au nord, qui sépare ces deux éléments. Entre ces deux fossés, se trouve une petite plate-forme centrale, sur un axe nord/sud de 10 m, située

dans le prolongement de la grande plate-forme sud. Cette disposition montre que l'entrée devait être protégée par deux ponts franchissant les deux fossés successivement.

Par ce passage, il était possible de rendre dans la BCE, espace qui constituait probablement le centre de la circulation interne du site puisque s'y trouvait à la fois l'accès principal à la plate-forme sud (entre le fossé de la motte et l'embranchement du fossé sud qui sépare cette plate-forme du talus de la BCE) et l'accès probable au sommet de la motte.

Pour les années à venir, l'idée n'est pas, dans un premier temps, d'effectuer une étude globale du

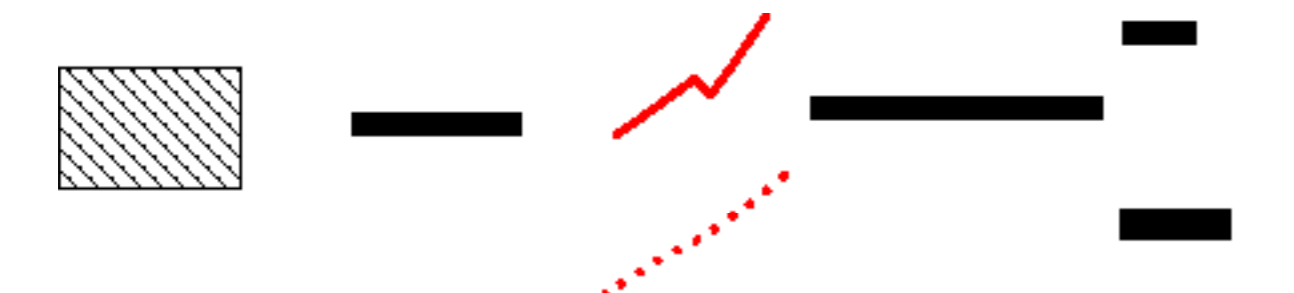
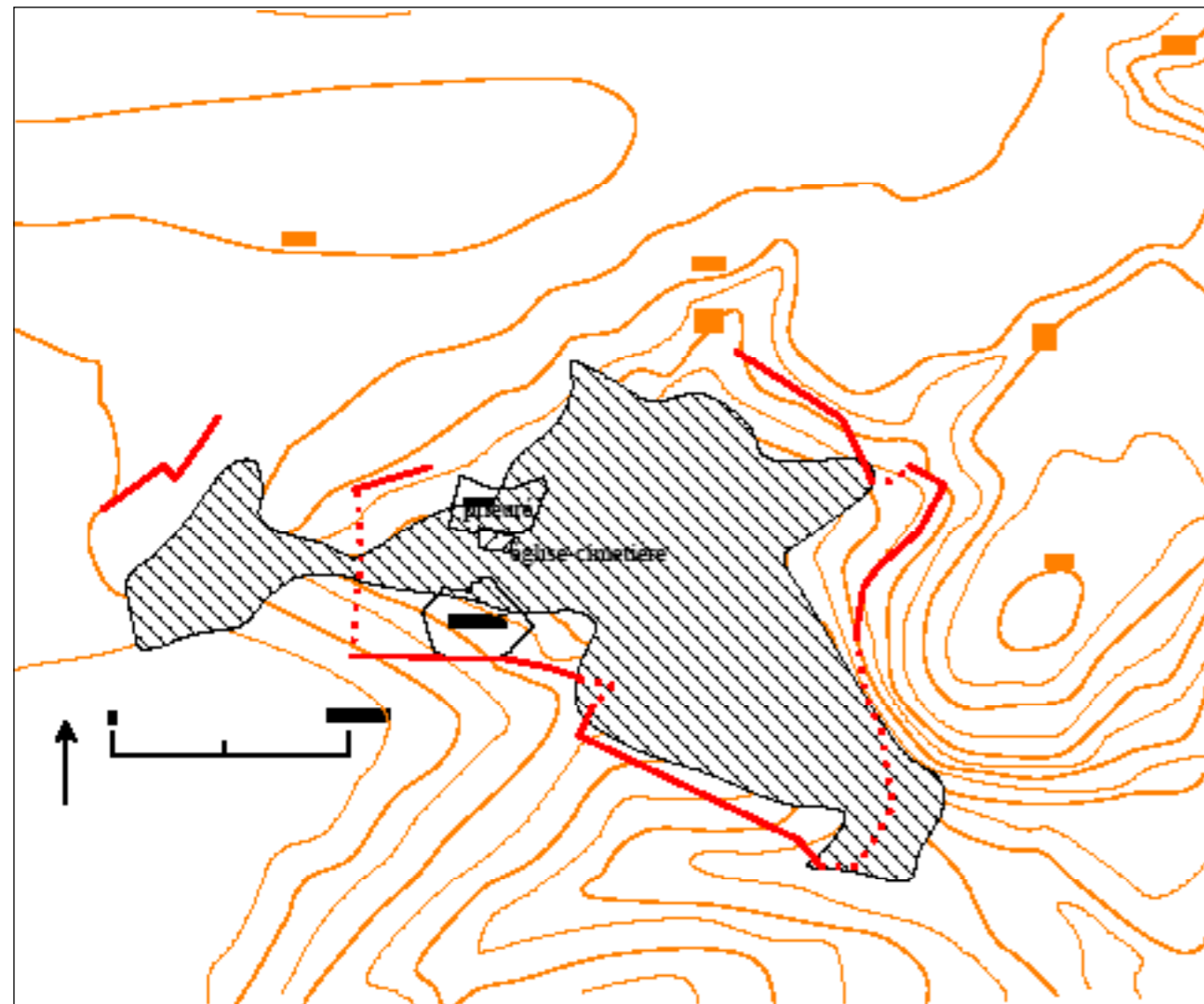


Fig. 12 - Habitat actuel et sites médiévaux.

terroir de Bonneuil, mais de comprendre les liens entre le site castral et son environnement immédiat, à savoir l'église paroissiale et le prieuré, l'habitat villageois, les routes et la circulation autour du site fortifié. Cette étude du terroir, plus particulière-

ment du village et des routes alentours est en cours (fig. 12 et 13).

Elle ne devra pas se limiter aux premiers siècles

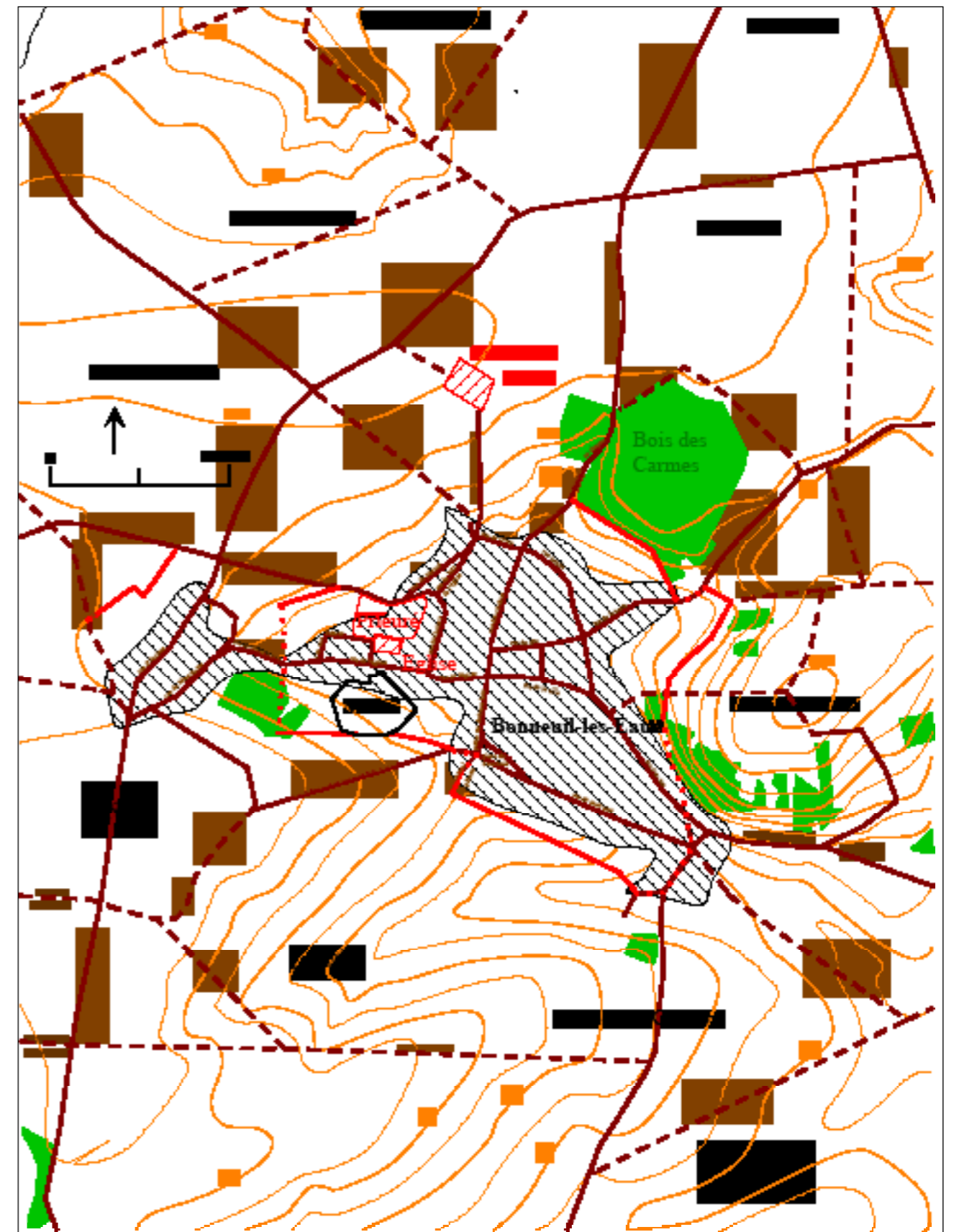


Fig. 13 - Chemins, routes et lieux-dits.

du deuxième millénaire puisqu'elle doit aussi permettre de mieux connaître l'évolution du site durant le haut Moyen Âge, notamment la période qui précède immédiatement l'élévation de la motte.

Le relevé topographique de la zone castrale de Bonneuil met en évidence toute une série de questions archéologiques liées aux différents éléments du site: la motte et la plate-forme sud; les deux basses-cours; l'organisation défensive du site dans son ensemble et plus, particulièrement, de son entrée sud; les relations avec l'habitat extérieur. Ces interrogations rendent indispensable une intervention archéologique.

En effet, l'étude archéologique de la motte présente de multiples intérêts, principalement en ce qui concerne la question de l'occupation de la plate-forme sommitale. Comme nous l'avons déjà signalé, sa taille imposante laisse supposer une occupation importante, avec fort probablement plusieurs constructions contemporaines. De plus, la fouille permettrait sans aucun doute de dégager une chronologie du site et de connaître son évolution pendant la durée de son occupation. Enfin, plusieurs auteurs, dont Louis Graves, signalent l'existence, à l'époque moderne, d'une chapelle Saint-Jean-Baptiste au sommet de la motte; il ne reste aucune trace de cette construction qui pourrait être l'héritière d'une chapelle castrale de la période précédente.

Parallèlement, la fouille de la motte nous éclairerait certainement sur les traces de maçonnerie qui se retrouvent sur tout le pourtour de la plate-forme sommitale. Est-ce la trace d'un muret de ceinture? De quand date-t-il? Succède-t-il à une palissade de bois plus traditionnelle sur ce type de

fortification? C'est là un des éléments important permettant d'établir une chronologie des différentes étapes d'occupation de cette plate-forme.

La pièce souterraine que recouvre la motte doit aussi être étudiée. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons savoir s'il s'agit d'une simple cave ou d'un ensemble plus important comprenant plusieurs pièces comme le laisse supposer les différents effondrements repérés dans la BCE. Par ailleurs, il serait intéressant d'établir si cette salle souterraine est antérieure, postérieure ou contemporaine de l'élévation de la motte.

La plate-forme sud présente une problématique proche de celle de la motte. En effet, sa superficie en fait un élément essentiel de la fortification, de même que son isolement presque complet des autres éléments du site. Nous pouvons donc raisonnablement penser qu'elle avait une fonction militaire importante, complétée par une autre destination (habitat, artisanat...?) qu'il reste à définir. La rareté de ce type de topographie nous oblige à y porter un intérêt tout particulier.

Pour l'année 2005, des sondages archéologiques sont envisagés, notamment sur la plate-forme sommitale de la motte, autant pour des raisons d'ordre scientifique que pour des motifs d'urgence liés au constat fait en plusieurs endroits de débuts d'effondrement de cette plate-forme. En fonction de l'intérêt des découvertes, il est envisagé d'étendre les fouilles, les années suivantes, à d'autres éléments de ce site, plus particulièrement la plate-forme sud et l'entrée d'origine.

Le site de Bonneuil-les-Eaux, particulièrement bien conservé et protégé, constitue ainsi l'occasion d'approfondir nos connaissances sur les mottes de notre région, alors que peu d'entre elles ont jusqu'à présent fait l'objet de fouilles archéologiques.

BIBLIOGRAPHIE

CHAURAND J. & LEBÈGUE M. (2000) - *Noms de lieux de Picardie*, Bonneton, Paris.

DAUZAT Albert (1946) - *La toponymie française*, Paris

GRAVES Louis (1843) - *Précis statistique du canton de Breteuil*, Beauvais.

GUYOJEANNIN Olivier (1987) - *Episcopus et comes. Affirmation et déclin de la seigneurie épiscopale au nord du royaume de France (Beauvais-Noyon, X^e - début du XIII^e siècle)*, Droz, Genève.

LUCHAIRE Achille (1890) - *Louis VI le Gros, annales de sa vie et de son règne (1081-1137)*, Paris.

ROBLIN Michel (1978) - *Le terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque. Peuplement, défrichement, environnement*, Picard, Paris.

WOIMANT Georges-Pierre (1995) - *Carte archéologique de la Gaule. L'Oise*, CNRS, Paris.